

### « Petit Leclerc » : Le Maire s'adresse à Michel-Edouard Leclerc

Extraits du courrier :

« Monsieur le Président Directeur Général,

*Je tiens à vous faire part d'une situation qui porte un préjudice grave à la marque « Leclerc ».*

*Le 15 juillet 2019, le PDG du Leclerc local a déposé un dossier de permis de construire pour la réalisation d'un supermarché et une station-service de trois pistes- surface de plancher créée de 2 524m<sup>2</sup>.*

...

*Par arrêté du 6 mars 2020, les travaux ont été autorisés.*

*Une fois les travaux de construction de la station-service terminés, le chantier a été arrêté.*

...

*Peu à peu les conditions de sécurité du chantier n'ont plus été respectées : barrières mises à terre, passage et stationnement de véhicules sur des voies non carrossables à côté de trous très importants.*

*De nombreux appels téléphoniques ainsi que de nombreux courriers au PDG local sont restés sans résultats.*

*L'architecte du chantier a été joint à plusieurs reprises lui aussi, sans plus de résultats.*

...

*Les petits commerçants (bureau-tabac) du secteur sont évidemment très inquiets. Une pétition circule devant ce chantier, véritable désastre urbain.*

*Je vais dorénavant répondre aux demandes d'interview des journalistes sur ce fait marquant d'abandon de chantier dans une ville de la taille de Varennes-Sur-Seine.*

*Je viens de prescrire une mise en demeure pour faire respecter les mesures de sécurité autour de ce chantier.*



Voilà l'essentiel du courrier envoyé par le Maire à Michel Edouard Leclerc, PDG du groupe du même nom.



# Voici des photos du chantier :

